

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 50 61

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.2. HORTICULTURE

OUVRIER JARDINIER / OUVRIERE JARDINIÈRE

PROFIL DE FORMATION (Spécifique Art.45/47)

PQ ayant généré le PF : Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière	Accord du Conseil Général	Le 23 octobre 2003
	Confirmation du Parlement	

LE METIER

Ouvrier jardinier/ouvrière jardinière

La désurbanisation, l'accès facilité à la propriété, la multiplication des jardins voués essentiellement au récréatif, au décoratif, entraîne un accroissement de la demande d'ouvriers capables d'entretenir les parcs et jardins.

L'ouvrier/L'ouvrière travaille sous la responsabilité et la conduite d'un patron ou d'un chef d'équipe et exécute les diverses interventions sur la base des consignes reçues.

Il/Elle ne prend pas les décisions relatives aux choix des espèces et variétés, aux calendriers des interventions, aux choix des produits utilisés qualitativement et quantitativement.

Il/Elle possède cependant une autonomie restreinte.

Des contacts avec les entreprises, il apparaît que cet ouvrier/cette ouvrière doit au moins être capable :

- de maîtriser les gestes techniques simples / de base propres aux différentes interventions sur les végétaux ;
- d'avoir une connaissance de base de la physiologie des plantes et de la nomenclature ;
- d'être motivé(e) et capable d'assumer sa formation permanente ;
- d'avoir conscience qu'il/elle fait partie d'une entreprise, de travailler en équipe ;
- d'avoir le sens de l'observation permanente afin de déceler rapidement les problèmes qui gênent le développement des plantes ;
- de pouvoir réagir, en utilisant ses acquis, face à une situation, un problème ;
- de s'adapter aux contraintes du métier ;
- de participer à la protection de l'environnement ;
- de respecter le végétal, de respecter les règles de sécurité.

L'ouvrier jardinier/L'ouvrière jardinière est un exécutant/une exécutante qui maîtrise les gestes techniques propres aux diverses opérations qu'il/elle doit effectuer et qui est capable d'expliquer ses interventions.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Pierre MORANDI
Président de la Commission Consultative
« Agronomie »

Xavier DELPIERRE
Chargé de mission

TABLE DES MATIERES

Page

Le métier

Remerciements

Table des matières

Fonction 01	Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement
Fonction 02	Inspecter l'état d'un espace vert et découvrir les problèmes qui gênent le développement des plantes
Fonction 03	Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la préparation des sols, aux semis, aux plantations dans le respect des consignes reçues.
Fonction 04	Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées à l'entretien des massifs, plates bandes et parterres dans le respect des consignes reçues
Fonction 05	Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la fertilisation dans le respect des consignes reçues.
Fonction 06	Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux dans le respect des consignes reçues.
Fonction 07	Participer à la mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation des travaux d'infrastructure d'un espace vert dans le respect des consignes reçues.
Fonction 08	Mettre en œuvre les différentes opérations nécessaires à l'implantation et à l'entretien d'une pelouse dans le respect des consignes reçues.
Fonction 09	Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures
Fonction 10	Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale
Fonction 11	Rendre compte des activités de travail
Fonction 12	S'intégrer dans la vie professionnelle

Fonction 01: Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	1.1.1. Respecter les consignes reçues relatives aux éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages et équipements, produits, tâches à risque et zones dangereuses).	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	1.1.2. Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux : - ranger les locaux et endroits de travail ; - ranger les outils ; - maintenir les locaux en état de propreté.	CM	
	1.1.3. Identifier les situations potentiellement dangereuses.	CM	L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes concernant la sécurité.
	1.1.4. Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues en matière de sécurité incendie : - lors du travail dans les locaux ; - lors de l'utilisation des machines ; - lors de la manipulation des produits inflammables.
1.2. Appliquer les règles d'ergonomie.	1.2.1. Adopter les positions ergonomiques adéquates.	CM	L'apprenant(e) adopte les positions ergonomiques adéquates lors des différentes opérations de travail et lors de la manipulation des charges pondéreuses.
1.3. Utiliser le matériel et les équipements.	1.3.1. Appliquer en toute sécurité les consignes réglementaires reçues relatives à l'utilisation des outils, machines et matériels.	CM	

	1.3.2. Respecter les prescriptions réglementaires concernant les protections individuelles	CM	L'apprenant(e) respecte les prescriptions réglementaires concernant les protections individuelles : port de l'équipement et tenues réglementaires.
	1.3.3. <i>Assurer la protection, la sécurité des personnes circulant dans l'environnement du travail.</i>	CEF/ CEP	
1.4. Manipuler et stocker les produits du domaine professionnel.	1.4.1. Manipuler et stocker les produits et les déchets, en respectant les consignes de sécurité et directives environnementales.	CM	L'apprenant(e) manipule et stocke les produits et les déchets en respectant les consignes reçues.
1.5. Trier et évacuer les déchets.	1.5.1. <i>Trier et évacuer les déchets en respectant les consignes de sécurité et les directives environnementales.</i>	CEF / CEP	

Fonction 02: Inspecter l'état d'un espace vert et découvrir les problèmes qui gênent le développement des plantes

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
2.1. Reconnaître les principales plantes cultivées.	2.1.1. Identifier par leur nom commun les plantes habituellement utilisées.	CM	L'apprenant(e) identifie par leur nom commun les séries de plantes habituellement utilisées en respectant le tableau ci-dessous : - <u>floriculture</u> : 5 plantes de chaque série : annuelles, bisannuelles, vivaces, bulbeuses, plantes aromatiques, plantes d'appartement ; - <u>arboriculture d'ornement</u> : 3 plantes de chaque série : conifères, arbustes à feuilles caduques, arbustes à feuilles persistantes, arbustes à floraison printanière, arbustes à floraison estivale, arbustes à fruits décoratifs, arbustes à bois et/ou feuillage décoratif, arbres d'ornement, arbres d'alignement, plantes de terre de bruyère ; - <u>fruiticulture</u> : 2 plantes de chaque série : fruits à pépins, fruits à noyaux, fruits secs, petits fruits.
	2.1.2. Déterminer les principales caractéristiques et les exigences culturales élémentaires de ces plantes.	CM	A partir d'une fiche descriptive de la plante les caractéristiques et les exigences culturales élémentaires sont correctement identifiées.
2.2. Repérer la présence de plantes adventices.	2.2.1. Identifier, par leur nom commun, les plantes adventices couramment rencontrées en parcs et jardins.	CM	L'apprenant(e) identifie par leur nom commun 5 plantes adventices couramment rencontrées en parcs et jardins.
2.3. Observer l'état de développement d'un végétal.	2.3.1. Identifier les principaux organes de la plante.	CM	L'apprenant(e) situe sur un schéma simple les principaux organes de la plante : racine, tige, nœud, bourgeon, feuille, fleur, fruit.
	2.3.2. Expliquer succinctement le rôle des principaux phénomènes physiologiques .	CM	L'apprenant(e) cite les principaux phénomènes physiologiques : une plante respire – transpire – transforme (photosynthèse) – se nourrit – grandit - se

			reproduit et meurt.
	2.3.3	Expliquer succinctement le développement d'une plante.	CM L'apprenant(e) explique succinctement les différentes étapes du développement d'une plante : de la germination au stade adulte.
2.4. Observer les conditions pédoclimatiques environnantes (structure du sol, humidité, conditions climatiques,...) sur le développement des plantes.	2.4.1.	Expliquer succinctement l'influence du climat sur la floraison et la feuillaison des végétaux.	CM L'apprenant(e) explique l'influence du climat sur le cycle de végétation d'une plante(4 saisons).
2.5. Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes.	2.5.1.	Repérer les dommages causés au développement des plantes par l'eau, le soleil, le gel, la neige.	CM L'apprenant(e) identifie et décrit succinctement les dommages causés au développement des plantes par : l'eau (excès et manque), le soleil, le gel, la neige.
	2.5.2.	Repérer la présence d'une anomalie de l'état végétatif normal d'une plante.	CM L'apprenant(e) repère, la présence d'une anomalie de l'état végétatif normal d'une plante en la comparant à un lot de plantes saines.
2.6. Repérer la présence des ennemis des cultures.	2.6.1.	Repérer les dommages causés aux plantes par les principales maladies.	CM L'apprenant(e) repère sur une fiche illustrée ou sur les plantes les traces des principales maladies : oïdium, rouille, tavelure, mildiou.
	2.6.2.	Repérer les principaux parasites des végétaux et de leur fruit.	CM L'apprenant(e) repère à partir d'une fiche illustrée ou sur les plantes les principaux parasites : mollusques, pucerons, mouche blanche.
	2.6.3.	Repérer les dommages causés aux cultures par les principaux parasites.	CM L'apprenant(e) décrit les dommages causés aux cultures par les principaux parasites à partir d'une plante atteinte.
	2.6.4.	Repérer les principaux ravageurs des cultures (plantes et fruits).	CM L'apprenant(e) repère les principaux ravageurs des cultures (plantes et fruits) : taupes, oiseaux, rongeurs, lapins.
2.7. Rendre compte de ses observations.	2.7.1.	Rapporter d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'une culture.	CM L'apprenant(e) rapporte d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'une culture

Fonction 03: Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la préparation des sols, aux semis, aux plantations dans le respect des consignes reçues

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
3.1. Reconnaître et améliorer les différents supports de culture.	3.1.1. Reconnaître les différents types de sol de nos régions.	CM	L'apprenant(e) reconnaît à partir d'échantillons les différents types de sol de nos régions : argileux, limoneux, sableux et humifère.
	3.1.2. Reconnaître les différents types de substrats couramment utilisés en cultures traditionnelles.	CM	L'apprenant(e) reconnaît à partir d'échantillons les différents types de substrats couramment utilisés en cultures traditionnelles : tourbe, terreau, sable de rivière, compost.
	3.1.3. Expliquer succinctement comment on modifie les caractéristiques d'un sol pour répondre aux besoins d'une culture.	CM	L'apprenant(e) explique succinctement comment on améliore une terre argileuse ou une terre sablonneuse : - apport d'amendement ; - travaux du sol ; - techniques culturales.
3.2. Effectuer les diverses opérations de préparation d'un sol en vue d'un semis en place ou d'une plantation et apprécier les résultats obtenus.	3.2.1. Citer et décrire les travaux de préparation du sol en vue d'un semis ou d'une plantation.	CM	L'apprenant(e) cite et décrit les travaux , superficiels et en profondeur, en vue d'un semis ou d'une plantation : bêchage, crochage, ratissage.
	3.2.2. <i>Justifier l'utilisation des outils manuels et du matériel léger en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques.</i>	CEP	
	3.2.3. Préparer les sols par utilisation d'outils manuels et matériels légers (motoculteurs et accessoires).	CM	L'apprenant(e) prépare les sols suivant les consignes reçues.
	3.2.4. Utiliser correctement les outils et matériels appropriés.	CM	L'apprenant(e) utilise correctement la bêche, le croc et le râteau.
	3.2.5. <i>Réaliser les opérations de préparation des sols</i>	CEP	

3.3. Effectuer les semis en place en respectant les consignes.	<i>par utilisation de matériels lourds.</i>		
	3.3.1. Décrypter les pictogrammes.	CM	L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes repris sur les étiquettes des végétaux commercialisés.
	3.3.2. <i>Justifier l'utilisation d'outils manuels et matériels légers appropriés aux travaux à effectuer en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques.</i>	CEP	
	3.3.3. Semer à l'aide d'outils manuels et matériels légers : à la volée, en ligne, en poquet.	CM	L'apprenant(e) effectue les semis en respectant les critères d'un semis correct : graine de qualité, présence d'humidité, de chaleur, bonne profondeur de semis, bonne répartition des graines, bon contact avec le sol et en suivant les consignes reçues.
	3.3.4. Utiliser correctement les outils et le matériel appropriés.	CM	
	3.3.5. <i>Réaliser des semis en place par utilisation de machines et matériels lourds.</i>	CEP	
3.4. Effectuer les plantations en place en respectant les consignes (densité, profondeur) .	3.4.1. Décrypter les pictogrammes.	CM	L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes repris sur les étiquettes des plants utilisés.
	3.4.2. <i>Justifier l'utilisation des outils manuels et matériels légers appropriés aux travaux à effectuer en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques.</i>	CEP	
	3.4.3. Préparer les plants à la plantation.	CM	L'apprenant(e) prépare les plants à la plantation suivant les consignes reçues.
	3.4.4. Planter à l'aide d'outils manuels : en carré, en quinconce, en tous sens, en isolé.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes de densité et de profondeur reçues.
	3.4.5. Utiliser correctement les outils et le matériel appropriés.	CM	L'apprenant(e) utilise correctement les outils et matériels appropriés suivant les consignes reçues.

	3.4.6. Planter à l'aide de matériels légers et lourds.	CEP	
--	--	-----	--

Fonction 04: Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées à l'entretien des massifs, plates-bandes et parterres dans le respect des consignes reçues

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
4.1. Effectuer les différentes opérations d'entretien des massifs, plates-bandes et parterres.	4.1.1. <i>Justifier l'utilisation d'outils et matériels légers utilisés pour les travaux d'entretien des plantations en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques.</i>	CEP	L'apprenant(e) entretient les plantations, selon les types de sol et en suivant les consignes reçues : - travaux de bêchage, binage, sarclage - désherbage manuel .
	4.1.2. Entretien des plantations à l'aide d'outils manuels et matériels légers.	CM	
	4.1.3. Utiliser les outils et matériels appropriés.	CM	
	4.1.4. <i>Entretien des plantations à l'aide de matériels lourds.</i>	CEP	
4.2. Effectuer les différentes opérations d'entretien des plantes.	4.2.1. Entretien des plantes en fonction de : - l'état de la plantation ; - du stade végétatif ; - des conditions extérieures.	CM	L'apprenant(e) effectue les différentes opérations d'entretien des plantes suivant les consignes reçues : - arroser - tuteurer ; - pailler ; - protéger les plantes ; - pincer.

Fonction 05: Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la fertilisation dans le respect des consignes reçues

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
5.1. Effectuer une fertilisation dans le respect des consignes d'utilisation et du mode d'épandage des amendements et engrais.	5.1.1. Décrypter la signification des pictogrammes.	CM	L'apprenant(e) décrypte la signification des pictogrammes repris sur les étiquettes des produits commerciaux.
	5.1.2. <i>Justifier l'utilisation d'outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer.</i>	CEP	
	5.1.3. Epandre manuellement un engrais liquide, en poudre ou en granulé.	CM	L'apprenant(e) épand un engrais liquide, en poudre ou en granulé suivant les consignes reçues.
	5.1.4. Utiliser les outils, machines et matériels appropriés.	CM	
	5.1.5. <i>Décrire succinctement les dommages possibles causés par une erreur de manipulation d'engrais pour les hommes, les animaux et les plantes et l'environnement. : brûlures, intoxications, contamination des eaux de surface, diminution de la qualité des produits.</i>	CEF/ CEP	
	5.1.6. <i>Epandre les amendements et engrais à l'aide de matériels lourds.</i>	CEP	

Fonction 06: Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux dans le respect des consignes reçues

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
6.1. Pratiquer les luttres traditionnelles, biologiques et intégrées contre les ennemis des cultures.	6.1.1. Citer les principaux types de pesticides utilisés.	CM	L'apprenant(e) cite les principaux types de pesticides: fongicide, insecticide, herbicide.
	6.1.2. Décrypter la signification des pictogrammes.	CM	L'apprenant(e) décrypte la signification des pictogrammes repris sur les étiquettes des produits phytopharmaceutiques vendus dans le commerce.
	6.1.3. <i>Justifier l'utilisation des outils et matériels utilisés pour l'application des pesticides : pulvérisateurs, atomiseurs, épandeurs.</i>	CEP	
	6.1.4. <i>Utiliser correctement les outils machines et matériels appropriés dans le respect des consignes reçues.</i>	CEF/ CEP	
	6.1.5. <i>Lutter contre les ennemis des cultures à l'aide de matériels légers et lourds.</i>	CEP	

Fonction 07: Participer à la mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation des travaux d'infrastructure d'un espace vert dans le respect des consignes reçues

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
7.1. Effectuer le report d'un plan sur le terrain (piquetage, mise en forme).	7.1.1. Réaliser un piquetage en vue d'une plantation.	CM	L'apprenant(e), sous la conduite d'un responsable, utilise un décamètre, un niveau, une ficelle, des jalons.
7.2. Effectuer des constructions simples.	7.1.2. <i>Réaliser, sous la conduite d'un chef d'équipe, des constructions simples en aménagement d'espaces verts : murets, dallages, clôtures.</i>	CEF / CEP	
7.3. Conduire du petit matériel horticole dans le respect des réglementations en vigueur.	7.1.3. <i>Utiliser le petit matériel horticole.</i>	CEF/ CEP	
	7.1.4. <i>Identifier les règles de sécurité à respecter lors de l'utilisation du petit matériel horticole.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 08: Mettre en œuvre les différentes opérations nécessaires à l'implantation et à l'entretien d'une pelouse dans le respect des consignes reçues

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
8.1. Effectuer, les opérations de semis ou de placage d'une pelouse.	8.1.1. Identifier la chronologie des opérations de semis ou de placage de pelouse.	CM	L'apprenant(e) replace dans le bon ordre la chronologie proposée des opérations de semis ou de placage d'une pelouse.
	8.1.2. Décrypter les pictogrammes.	CM	L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes repris sur les étiquettes des produits commerciaux.
	8.1.3. <i>Réaliser les opérations de semis ou de placage dans le respect des consignes.</i>	CEF/ CEP	
8.2. Effectuer les différentes opérations d'entretien des pelouses .	8.2.1. <i>Justifier l'utilisation d'outils et matériels légers utilisés pour les travaux d'entretien des pelouses en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques.</i>		
	8.2.2. Entretien des pelouses à l'aide d'outils manuels et matériels légers.	CM	L'apprenant(e) entretient les pelouses à l'aide d'outils manuels et matériels légers suivant les consignes reçues : tonte, scarification, fertilisation, arrosage, pulvérisation.
	8.2.3. Utiliser les outils et matériels appropriés.	CM	
	8.2.4. <i>Entretien des pelouses à l'aide de matériels lourds.</i>	CEP	

Fonction 09: Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines matériels et infrastructures

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
9.1. Effectuer les opérations d'entretien des outils manuels.	9.1.1. Entretien de l'outillage manuel.	CM	L'apprenant(e) entretient l'outillage manuel courant : - nettoyer ; - poncer ; - graisser ; - remplacer les manches.
9.2. Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des machines, matériels et équipements conformément aux consignes fournies.	9.2.1. Réaliser des opérations de maintenance de premier niveau.	CM	L'apprenant(e) réalise les opérations de maintenance de premier niveau suivant les consignes reçues : - lubrifier les organes mécaniques ; - vérifier les niveaux d'huile ; - vidanger les moteurs diesel et à essence. - alimenter en carburant.
9.3. Effectuer le remplacement d'organes simples.	9.3.1. <i>Remplacer les organes simples : bougies, filtres, joints, batterie, pneumatiques, courroies.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 10: Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
10.1. Effectuer les différentes tâches dans un souci d'efficacité, d'économie d'effort et de qualité, dans les conditions optimales de sécurité.	10.1.1. <i>Réaliser les différentes tâches en appliquant les règles d'ergonomie et d'organisation rationnelle du travail :</i> - aménager un poste de travail d'une façon rationnelle ; - rechercher l'efficacité ; - respecter les principes de l'économie des efforts.	CEF/ CEP	
10.2. Conduire du petit matériel horticole dans le respect des réglementations en vigueur.	10.2.1. <i>Respecter les règles de sécurité lors de l'utilisation du petit matériel horticole : motoculteur et outils tractés, tondeuse, scarificateur, taille-haie et taille bordure.</i>	CEF/ CEP	
	10.2.2. <i>Utiliser le matériel.</i>	CEF/ CEP	
10.3. Réagir à une situation imprévue ou anormale et adapter son mode de conduite en fonction d'un aléa dans le respect des règles en application dans l'entreprise.	10.3.1. <i>S'adapter rapidement et d'une façon appropriée à une situation imprévue :</i> - avoir une réaction d'action dans sa zone de compétence ; - consulter son patron.	CEF/ CEP	
10.4. Procéder au nettoyage, à la vérification et au rangement des différents équipements et du matériel utilisés.	10.4.1. Nettoyer à la fin d'un travail les outils et le matériel.	CM	L'apprenant(e) nettoie, à la fin d'un travail, les outils, les machines et le matériel suivant les consignes reçues. Il/Elle signale les défauts observés.
	10.4.2. Ranger les outils, les machines, le matériel.	CM	L'apprenant(e) range, à la fin d'un travail, les outils, les machines et le matériel suivant les consignes reçues. Il/Elle signale les défauts observés.
10.5. Organiser le chargement d'un	10.5.1. <i>Charger le véhicule de transport en utilisant la</i>	CEP	

véhicule.	<i>surface ou le volume de chargement optimal et en veillant à ne pas abîmer les produits :</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>tenir compte, lors du chargement, de l'ordre des livraisons ;</i>- <i>veiller à l'équilibre du véhicule lors du chargement ;</i>- <i>protéger les produits des risques de dégâts lors des transports.</i>		
-----------	--	--	--

Fonction 11: Rendre compte des activités de travail

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
11.1. Rendre compte du déroulement d'une activité.	11.1.1. Rapporter d'une façon compréhensible le déroulement d'une activité et/ou les informations collectées.	CM	L'apprenant(e) rapporte d'une façon compréhensible le déroulement d'une activité et/ou les informations collectées.

Fonction 12: S'intégrer dans la vie professionnelle

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS COMP	INDICATEURS DE MAITRISE DE COMPETENCES
12.1. Se situer dans la vie professionnelle.	12.1.1. <i>S'informer de la réglementation du travail : législation du travail, ONSS, INAMI, accidents de travail, ...</i>	CEF/ CEP	
12.2. Développer des attitudes professionnelles.	12.2.1. <i>Développer une attitude constructive à l'égard des changements :</i> - auto-évaluer ses travaux ; - développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation ; - gérer efficacement son temps ; - organiser son travail ; - cultiver ses capacités de communication.	CEF/ CEP	
12.3. Développer des attitudes déontologiques.	12.3.1. <i>S'intégrer dans un travail d'équipe :</i> - délimiter son travail au sein d'une équipe ; - faire preuve de solidarité, de convivialité, de loyauté à l'égard de ses collègues.	CEF/ CEP	
12.4. Développer des attitudes	12.4.1. <i>Prendre conscience de l'esprit d'entreprise :</i>	CEF/	

relationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> - identifier l'organigramme de l'entreprise et le rôle de chacun des membres ; - valoriser son entreprise. 	CEP	
12.5. Effectuer les travaux dans les conditions optimales de satisfaction pour le client.	<p>12.5.1. Réaliser les travaux en vue de satisfaire le client :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter l'environnement ; - avoir une attitude respectueuse envers le client : <ul style="list-style-type: none"> - correction de la tenue vestimentaire ; - respect des règles de courtoisie ; - utilisation d'un langage adapté ; - respect des biens d'autrui ; - conforter l'image de marque de l'entreprise. 	CEF/ CEP	